

## Les conditions d'accueils des collégiens et lycéens dans les internats

### Une faible dotation d'internat pour les établissements d'Île-de-France

En 2020-2021, 57 % des lycées sont dotés d'un internat contre seulement 5 % des collèges.

Des différences de grande ampleur sont observées dans les collèges •13.1. Un département sur cinq ne compte aucun internat. D'autres départements, en particulier en Île-de-France, en ont très peu. En revanche, la part des collèges dotés d'internats est nettement supérieure à la moyenne nationale dans des départements se situant principalement dans le Massif Central : trois collèges sur quatre dotés en Lozère et deux collèges sur cinq dans l'Aveyron, le Cantal et la Corrèze (avec un maximum de 10 internats).

Ce contraste est également sensible au niveau des lycées. Ainsi, les lycées des académies à forte densité urbaine de l'Île-de-France sont peu équipés en internats (entre 10 et 15 % de lycées concernés) à l'inverse des académies de Reims, Dijon, Clermont-Ferrand, Poitiers et Corse (plus de 84 %) qui comprennent des départements davantage ruraux •13.2. C'est l'académie de Bordeaux qui compte le plus grand nombre d'internats (101), mais cela représente 77 % des établissements de l'académie, ce qui n'est pas la proportion la plus élevée (Reims et Clermont-Ferrand, environ 90 %).

### Un taux d'occupation des lits moins élevé dans les départements ruraux

Les lits d'internats sont occupés à 78 % par des collégiens et des lycéens, mais aussi par des élèves en formations post-baccalauréat dispensées dans certains lycées (STS et CPGE). Le taux d'occupation varie entre 61 % en Ardèche et 98 % à Paris •13.3. Les taux d'occupation les plus bas se trouvent dans les départements ruraux. Ce taux est inférieur à 65 % dans les départements de l'Ardèche, l'Eure-et-Loir, la Haute-Marne, le Cantal, les Pyrénées-Orientales et l'Yonne. C'est dans des départements fortement urbanisés, Paris (98 %), Mayotte (93 %), l'Essonne (92 %) et l'Ille-et-Vilaine (89 %) que les taux d'occupation sont les plus élevés.

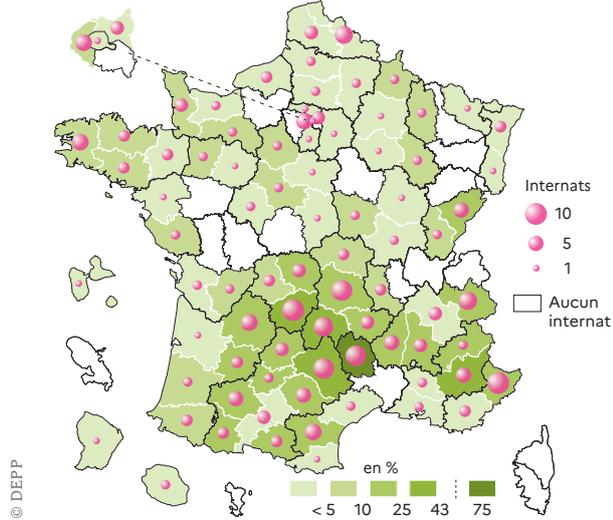
### Une part plus importante de collégiens internes dans les zones rurales et montagneuses

À la rentrée 2020, près de 0,5 % des collégiens du secteur public sont internes. Le taux de collégiens internes est inférieur à 1 % dans 87 % des départements •13.4. Il est beaucoup plus élevé que dans les autres départements en Lozère (5,5 %). La part de collégiens du secteur public interne est plus importante dans les zones rurales et montagneuses du centre et du sud-est de la France. Dans les départements de la Creuse, de la Savoie, du Gers, des Alpes-de-Haute-Provence, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, ce taux, compris entre 2 et 3 %, est supérieur à la moyenne.

### Une part plus faible de lycéens internes en Île-de-France et dans les DROM

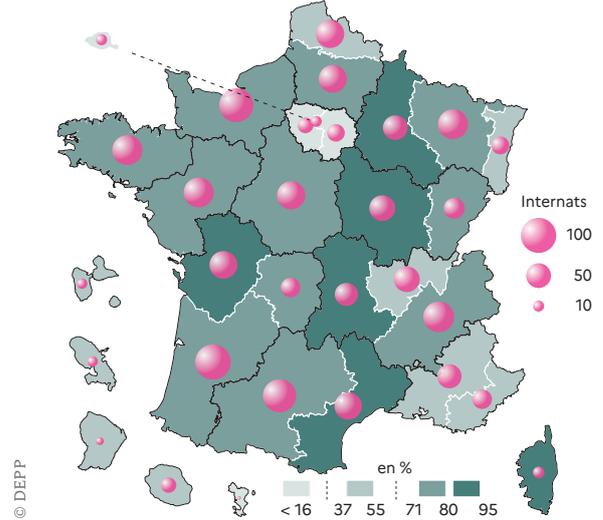
Les lycéens (voie générale et technologique, ou professionnelle) sont plus souvent internes que les collégiens •13.5. Le taux national moyen est de 7,5 %. La part des lycéens en internat est faible en Île-de-France, dans les DROM, le long de la côte méditerranéenne, dans le nord de la France et dans les départements les plus urbains. *A contrario* dans les départements de la Creuse et de la Lozère plus des deux tiers des lycéens sont internes. Le taux de lycéens internes est, de façon plus générale, important dans le centre de la France, dans les zones montagneuses ainsi que dans les départements les plus ruraux.

**13.1** Part des collèges dotés d'un internat et nombre d'internats (cités scolaires comprises) - *Public, 2020-2021*



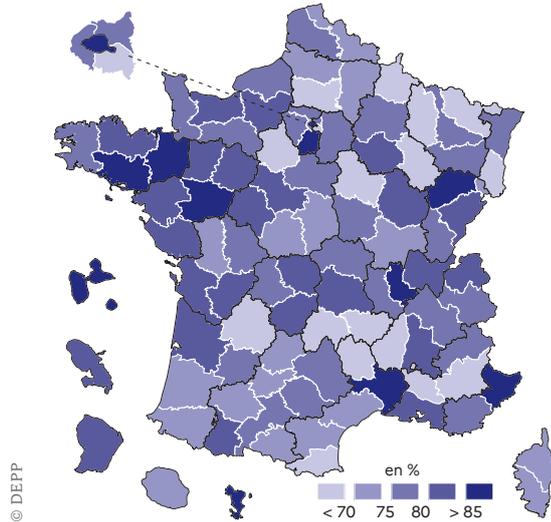
France métr. + DROM : 260 internats, 4,9 % des collèges

**13.2** Part des lycées dotés d'un internat et nombre d'internats (cités scolaires comprises) - *Public, 2020-2021*



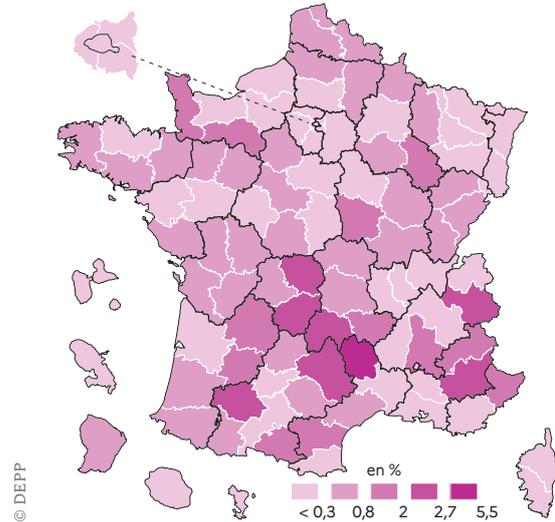
France métr. + DROM : 1 367 internats, 56,8 % des lycées

**13.3** Taux d'occupation des lits dans les internats des collèges et lycées publics (cités scolaires comprises) - *Public, 2020-2021*



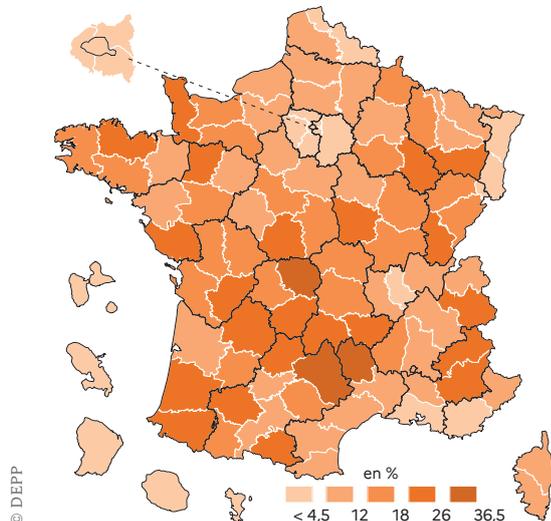
France métropolitaine + DROM : 77,5 %

**13.4** Part des collégiens internes *Public, 2020-2021*



France métropolitaine + DROM : 0,4 %

**13.5** Part des lycéens internes *Public, 2020-2021*



France métropolitaine + DROM : 7,5 %

Source : DEPP-MENJS, enquête sur le parc immobilier et les capacités d'accueil des établissements publics du second degré et Système d'information Scolarité